

(Note du rédacteur: Voici le tableau en question:)

État comparé des revenus				
(Chiffres indiquant les revenus, en millions de dollars)				
	1958-1959	1959-1960	Estimatif 1960-1961	Augmentation sur 1958-1959
Revenus fiscaux	4,247.4(1)	4,750.0(1)	5,300(2)	1,053.2
Budget	375.3(1)	549.9(1)	630(2)	254.7
Caisse de la sécurité de la vieillesse ..	4,622.7	5,299.9	5,930	1,307.9
Total	507.3(1)	551(1)	592(2)	84.7
Revenus non fiscaux	5,130.0	5,850.9	6,522	1,392.6
Revenus totaux				
Revenu fiscal par habitant	\$269.98	\$301.99	\$362.72	\$57

NOTA. Les revenus fiscaux par habitant ont été obtenus en divisant le total des revenus fiscaux par la population au 1^{er} septembre de l'année civile au cours de laquelle a débuté la période fiscale. Pour 1960-1961, la population au 1^{er} septembre 1960 était estimée à 18,150,000.

(1) Voir le Livre blanc, documents budgétaires de 1960-1961, page 92.

(2) Voir compte rendu du 31 mars 1960, page 2680 (édition anglaise).

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur, je pense que quelques-uns de ces faits,—ce ne sont pas des affirmations, mais des faits,—montrent à quel point notre pays est à la traîne depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement il y a trois ans.

Je propose donc ici, comme c'est normal, avec l'appui de l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill):

Que tous les mots qui suivent l'expression «que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

Considérant que l'exposé budgétaire du ministre des Finances est fondé sur l'hypothèse que les déficits et le chômage sont des aspects inévitables de la vie canadienne sous un gouvernement conservateur;

Considérant que les membres du gouvernement n'ont pas évalué correctement l'évolution économique au Canada en 1960, ainsi que le démontrent les déclarations ministérielles suivantes:

(1) «L'économie canadienne traverse une période d'expansion prononcée. Nous en sommes heureux, mais nous ne voulons pas que cette expansion dégénère en une vague de prospérité éphémère, susceptible de provoquer un mouvement inflationniste. Ce que nous désirons par-dessus tout, c'est une expansion ordonnée, sans inflation. Voilà l'objectif de notre politique au cours de l'année d'expansion 1960.»

(Le ministre des Finances s'adressant au Canadian Club, à Toronto, le 11 janvier 1960.)

(2) «La situation à l'heure actuelle laisse prévoir que le nombre des chômeurs cet hiver continuera d'être moindre que celui qu'on a noté l'an passé.» «Les perspectives pour l'année future nous incitent à la confiance...»

(Le ministre du Travail, Message du Jour de l'An, le 30 décembre 1959.)

(3) «Dans le passé, le rythme de l'accélération s'est de nouveau ranimé et les facteurs économiques principaux à l'heure actuelle annoncent une

expansion nouvelle. Le climat économique international semble présentement particulièrement favorable.»

(Le ministre du Commerce—Perspectives pour l'année nouvelle, le 28 décembre 1959.)

(4) «Et la récession? Chacun sait qu'elle est finie.»

(Le ministre du Travail, Chambre des communes, le 29 janvier 1960.)

(5) «Ce n'est pas seulement le gouvernement qui dit que la récession est finie... Je suis très étonné que les membres de l'opposition soient les seuls à exprimer des opinions contraires.»

(Le ministre du Travail, Chambre des communes, le 3 mars 1960.)

(6) «J'ai confiance cependant que l'embauche augmentera à mesure que le printemps fera naître de nouvelles possibilités d'emploi et que l'économie poursuivra sa marche ascendante.»

(Le ministre des Finances, Exposé budgétaire, le 31 mars 1960.)

(7) «Je m'attends que les forces d'expansion continuent d'agir en 1960 et que le rythme d'expansion que nous avons connu en 1959 se maintienne durant toute l'année.» Dans ce contexte, je fonde mes prévisions des recettes de 1960-1961 sur une augmentation d'environ 6 p. 100 du produit national brut en 1960, c'est-à-dire jusqu'à un niveau sans précédent, s'établissant entre 36 milliards et demi et 37 milliards de dollars.»

(Exposé budgétaire du ministre des Finances, 31 mars 1960.)

(8) «J'ai dit que je croyais à une amélioration hâtive du problème du chômage et j'y crois encore.»

(Le ministre des Finances, Chambre des communes, le 12 avril 1960.)

Considérant que le gouvernement s'est ancré, avec opiniâtreté et aveuglement, dans cette évaluation erronée de la situation économique malgré les avertissements formulés dans cette Chambre, notamment par le leader de l'opposition.

(1) «Si nous n'envisageons pas les choses de cette façon, nous devons probablement, l'année prochaine, faire face à des circonstances encore plus

[M. le président suppléant.]